

## Note n° 142 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 19 juin 2026

### Réunion et décisions du « G9 » le 11 juin

Le « G9 », le groupe de 9 organisations de retraité·es qui agit depuis 2014 et qui s'impose dans le paysage social et médiatique, s'est réuni le 11 juin dans les locaux du SNES-FSU, de 14 h 30 à 16 h 30. Six organisations étaient présentes (CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP, Ensemble & Solidaires), tandis que CFE-CGC (en congrès) et LSR (indisponible) étaient excusées, ainsi que la CFTC qui a suspendu sa participation et est en train de mettre en place son équipe après son congrès.

**La discussion sur l'actualité sociale a montré de grandes inquiétudes** quant à l'avenir avec les « économies » annoncées, notamment sur les services publics et les dépenses sociales, ce qui aura de lourdes conséquences pour les retraité·es. Nous entendons aussi monter la petite musique des 16 à 18 milliards d'euros que rapporterait le gel des pensions, alors qu'un gel des pensions interviendrait dans une période d'inflation importante des produits de première nécessité qui augmentent dans une économie de guerre. Nous craignons l'enterrement de la loi Grand-Âge alors que les difficultés de l'aide à domicile et des Ehpad augmentent. Nous constatons l'augmentation de la répression des organisations syndicales, ...

#### Rappel de pensions Agirc-Arrco

Quand on entend parler d'indus, en matière de protection sociale, c'est quasiment toujours pour des trop-perçus et les difficultés des assurés sociaux à les rembourser. Mais il peut aussi s'agir de sommes auxquelles ils ont droit et qui ne leur ont pas été versées.

**La retraite complémentaire du privé Agirc-Arrco a suspendu à tort tout ou partie de la pension de 100 000 retraités**, qui n'ont pas répondu aux campagnes de vérification de la situation des retraités, souvent par illettrisme.

**Elle va les rétablir**, ce qui lui coûterait 850 millions d'euros, à comparer aux 8 milliards de prestations servies chaque année.

**Les organisations présentes estiment qu'il faut agir pour ne pas subir**, en se donnant le temps de préparer une mobilisation massive et profonde de tout le « monde retraité ». Elles ont décidé :

- **Un premier moment d'action le 14 octobre, jour de la réunion du conseil d'administration de l'Agirc-Arrco** où le gel des pensions complémentaires menace ... sauf si un accord accepte d'exonérer de cotisations sociales le patronat, en puisant dans les réserves. Toutes les organisations présentes approuvent le principe, FO émet un bémol et consulte ses instances.
- **Une action nationale, qui pourrait prendre la forme d'une manifestation nationale à Paris dans la deuxième quinzaine de novembre, en pleine période des discussions sur les PLF et PLFSS** (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) et les « économies » à réaliser, dont celles que nos mobilisations ont repoussé l'année précédente, notamment le gel des pensions et la fin de l'abattement de 10% sur le revenu dans le calcul de l'impôt. Le G9 a la volonté de montrer la mobilisation de tout le monde retraité ; il déterminera son tronc commun de revendications et invitera d'autres organisations, dont Cfdt et Unsa, à venir en discuter. La CGT rédige un projet d'invitation.
- **Une expression sur l'augmentation de la répression et le lien avec le développement des guerres au détriment des populations.** Solidaires envoie un projet que les autres organisations amèneront.
- **Un communiqué sur les Maisons France Autonomie, l'abandon de la loi Grand-Âge et les difficultés de tout le secteur de l'aide à l'autonomie.** Le projet de FO est à amender par les autres organisations.
- **Une réunion le mardi 8 septembre** à Solidaires concrétisera toutes ces décisions et préparera les étapes des mobilisations.

# Le gouvernement cause grand âge, mais n'agit pas

**Nous le savons tous, la population vieillit**, d'ici 2050, sur 23 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus, soit cinq millions de plus qu'actuellement, la perte d'autonomie concernera 2,8 millions de personnes, soit 738 000 de plus qu'aujourd'hui, ce qui nécessiterait 200 000 emplois supplémentaires d'aides-soignants en EHPAD et d'aides à domicile. Nous connaissons aussi, et le constatons, le manque d'effectifs, de dotations financières, et la dégradation des conditions de travail... et l'incessant report de la loi « Grand âge », loi qui devait professionnaliser les personnels, créer une vraie filière de la prise en charge de la dépendance.

**Le gouvernement tente de contourner l'obstacle budgétaire**, de détourner l'attention par des objectifs spectaculaires qui ne nécessiteraient pas de moyens supplémentaires.

**Il a mis en avant le « virage domiciliaire »** en s'appuyant sur la volonté des personnes âgées de rester chez elles. Mais comment vivre chez soi sans toute son autonomie, si personne ne vient aider aux besoins essentiels de la vie quotidienne ?

**Avec l'habitat partagé**, il rêve à une prise en charge des personnes en perte d'autonomie par des proches, des aidant-es qui seraient soutenu-es, dans un habitat partagé, des logements intégrant des services collectifs et favorisant le maintien de l'autonomie. Mais avec quels moyens ? Ces habitats pourraient contribuer à la lutte contre l'isolement et offrir un cadre sécurisé, mais seulement 300 000 logements sont envisagés, bien moins que l'offre en établissements spécialisés. Le scénario retenu consiste à autoriser la création d'un nombre limité de places en Ehpad (48 000 places) et de 120 000 places supplémentaires en résidence autonomie ... alors qu'actuellement, les créations ne compensent pas les fermetures d'établissements. Le nombre de places est ainsi passé de 114 120 places en 2019 à 112 002 places en 2023, soit une baisse de 1,9 % des places sur la période.

**Maintenant, le ministère annonce un changement de nom des établissements pour personnes âgées**, après hospice, après maison de retraite, après Ehpad, nom mal perçu depuis le scandale Orpea de 2022, ce sera Maison France autonomie, d'ici la fin de l'année. Pour obtenir ce label, les établissements existants devront proposer de l'accueil temporaire, des places pour souffler quelques jours, soulager les aidants. Les autres critères ne seront précisés qu'en septembre, l'objectif affiché est d'en faire des « *maisons ouvertes sur l'extérieur, des lieux de vie, où les personnes âgées se sentent chez elles* ». Mais là aussi, les moyens ne sont pas précisés, nous craignons que les 573 100 résidents restent dans les mêmes chambres, avec le même personnel (voire moins), et les mêmes grilles tarifaires supérieures au montant des pensions. Pour en savoir plus, voir le rapport Igas en cliquant [ici](#).

## Entre 2021 et 2050, évolution du nombre de seniors ayant besoin d'aide

**Le nombre de seniors ayant besoin d'aide** progresserait de 36 %, et les situations de forte dépendance de 44 %.

**En Ehpad**, il faudrait 365 000 places supplémentaires (+56 %), alors que ce nombre a diminué depuis 2019 !

**Les logements intermédiaires**, notamment les résidences autonomie, devraient accueillir 517 000 seniors, ce qui suppose la création de 404 000 places supplémentaires (4,6 fois plus).

**Le maintien à domicile** concernerait 2,1 millions de seniors, soit 698 000 de plus. Pour en savoir plus, cliquer [ici](#).

## Ehpad dans le rouge

En 2023, la situation budgétaire des EHPAD publics et privés non lucratifs (qui représentent 75,9 % des établissements) a continué à se dégrader pour la troisième année consécutive : 68,3 % étaient en déficit.

**L'augmentation des dépenses** s'effectue à un rythme soutenu depuis 2020 (+6,3 % en 2023, après +5,0 % en 2022, +6,0 % en 2021 et +6,6 % en 2020), essentiellement due aux mesures de revalorisation des salaires et au doublement en 5 ans du recours à l'intérim, mais aussi à la forte inflation en 2022 (+5,2 %), puis en 2023 (+4,9 %), qui a augmenté le coût des achats et du fonctionnement.

**Les recettes ont aussi augmenté, mais moins que les dépenses** : +4,9 % en 2023, après +3,3 % en 2022, +3,7 % en 2021 et 6,9 % en 2020. La contribution des résident-es a augmenté de 4,1 % en 2023, mais le taux d'occupation est passé de 96 % en 2018 à seulement 90,6 % en 2021, puis remonté à 92,4 % en 2023, ce qui fait que cette contribution a diminué de 0,7 point en 2020 et 0,3 point en 2021.

En 2023, le principal contributeur aux recettes, la branche Autonomie, a augmenté les recettes de 1,9 point, mais les résidents contribuent pour 1,8 point d'augmentation. La plus forte hausse vient des résidents : +5 %, après +3,4 % en 2022.

**Pour voir le document de la CNSA**, cliquer [ici](#).

# Le virage domiciliaire nécessite des investissements collectifs

**Plus de 85 % des personnes concernées souhaitent vieillir à domicile.** L'état des Ehpad, leur coût et leur image dégradée incitent les pouvoirs publics à estimer le virage domiciliaire comme une nécessité et une priorité collective d'investissement. Ce virage repose sur une simplification des démarches administratives (guichet unique), sur des réponses adaptées à la situation de chacun-e, la coordination entre les différents professionnels, aides-soignants, kinésithérapeutes, médecins, infirmiers, aides à domicile... pour assurer une continuité des soins.

**Mais rien de tout cela ne sera possible sans une mobilisation forte autour des métiers du domicile.** La pénurie historique de main-d'œuvre impose d'urgence de rendre ces professions plus attractives, de proposer de bonnes conditions d'emploi et de travail, des salaires équitables, la sécurité de l'emploi, des possibilités d'évolutions... Une aide à domicile doit pouvoir évoluer vers des postes d'assistante technique ou de responsable de secteur, voire vers un métier d'aide-soignante grâce à des formations diplômantes et qualifiantes.

**Vieillir à domicile nécessite d'adapter l'habitat** ou d'envisager des formes alternatives d'hébergement.

Ce virage ne pourra pas concerner toutes les personnes âgées, les pathologies lourdes, l'isolement social ou un habitat inadapté nécessitent un accueil en établissement.

**La loi Bien Vieillir** du 19 mars 2024, prévoit une loi de programmation pluriannuelle, qui serait porteuse d'une volonté politique, d'une transformation en profondeur du secteur de l'accompagnement des personnes âgées, d'importants investissements sur le virage domiciliaire afin de soutenir le développement des acteurs au plus près du terrain, et dans la durée. Sans une action ambitieuse, une crise démographique et sociale sans précédent va déferler et aura des conséquences impossibles à combler à terme.

## La Cour des comptes veut « réformer » la Sécu

Dans son traditionnel rapport consacré à l'application des LFSS, la Cour des comptes propose plusieurs pistes de réformes pour un « *redressement pérenne* » des comptes sociaux.

Le déficit de la Sécurité sociale devrait diminuer à 19,4 Md € (milliards d'euros, après 21,6 Md € en 2025), grâce à des recettes nouvelles et des transferts de l'État. La Cour estime à « *au moins 3 Md € en 2026 et à 5 Md € en 2027 avant mesures d'économie* » le risque des conséquences du conflit au Moyen-Orient et en conclue la nécessité « *d'une réduction structurelle du déficit de la Sécurité sociale visant le retour à l'équilibre d'ici 2030* ».

**La Cour propose de diminuer les déficits sociaux :**

- **En augmentant les participations forfaitaires** (créées en 2004) et les franchises (2008) qui « rapportent » actuellement 2,3 Md €
- **En mettant en œuvre un prélèvement sur le compte bancaire** des assurés qui permettrait de récolter 500 millions d'euros, en remplacement de l'envoi aux assurés d'avis de sommes à payer annuels par l'assurance maladie qui dispose de peu de moyens de recouvrement forcé.
- **En remettant en cause les « exemptions peu justifiées »** (assurés résidant à Mayotte ou relevant du régime des mines).
- **En élargissant le périmètre des franchises et des participations** aux consultations de dentistes, de sage-femmes (sauf pour les femmes enceintes du sixième mois de leur grossesse au douzième jour après l'accouchement), et de pharmaciens d'officine, ainsi qu'aux dispositifs médicaux (gains de 600 millions d'€).

- **En freinant les dépenses dentaires** qui augmentent de 3,9 % par an et atteignent 5,7 Md d'€ par an. Pour cela, elle préconise d'inclure dans les prochaines négociations conventionnelles une clause permettant d'agir en cas de dérapage des dépenses de prothèses, de renforcer les restrictions à l'installation dans les zones très dotées.
- **En freinant aussi l'augmentation des transports de patients**, qui coûtent 6,15 Md € à l'Assurance Maladie, par une « réforme » de la prise en charge (motifs de prise en charge, exonération du ticket modérateur, règles de prescription) et par le transfert de la dépense aux établissements pour les sorties d'hospitalisation et les soins itératifs. Elle supprime le libre choix du transporteur par le patient et vise les erreurs et fraudes qui ont coûté 640 millions d'euros en 2024.
- **En réduisant de 30 % en quatre ans le nombre des 30 000 lits occupés** chaque jour par des patients dans l'attente de solutions de prise en charge plus adaptées, ce qui permettrait un gain de 1,3 Md € (dont 1 Md € pour les séjours anormalement longs et 0,3 Md € pour les hospitalisations évitables) sur un coût net annuel de 4,2 Md €

Pour lire le gros rapport, cliquer [ici](#).

# Débat sur l'extrême-droite au CA de l'UNIRS

Le Conseil d'Administration de l'UNIRS, réuni sur deux jours les 4 et 5 mai, a débattu avec des intervenants extérieurs. Nous avons commencé à en rendre compte dans la note précédente, voici la suite, cette fois-ci avec Aude Grémy-Domingo, membre de la fédération Sud éducation, de la commission de Solidaires, Riposte Syndicale contre l'extrême droite, de la commission antifa de Sud-éducation et de Visa (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes).

## Éléments de son intervention pour lancer le débat :

- **Nous avons affaire à plusieurs extrêmes-droites**, nous avons un risque d'une extrême droite parlementaire, mais aussi d'une union des droites, par exemple celle de Ciotti qui contribue lourdement à brouiller les pistes.
- **Des maires d'extrême droite s'attaquent aux syndicats**, les expulsent de leurs locaux municipaux. En tant que syndicalistes, nous dénonçons leurs pratiques, leurs méthodes, leur recours constant au clientélisme, par exemple en mettant en place des délégations de services publics et en supprimant, de fait, ces services publics, ce qu'ont très bien mis en valeur les camarades de la fédération Sud Collectivités Territoriales. Mais des mairies de gauche pratiquent aussi la délégation de services publics, arment la police municipale rendent impossible l'accès à la Bourse de travail, sont autoritaires ... mais ce n'est pas la même chose que l'extrême-droite.
- **Le syndicat est dépendant** de certaines choses comme des subventions, il faut une stratégie qui nous permette de nous protéger et de continuer le travail absolument essentiel de discussion avec nos collègues, de déconstruction des programmes de l'extrême droite.
- **Le travail** avec les syndicats concerne aussi la CFTD et l'UNSA qui effectuent un travail de veille et d'exclusion.
- **L'extrême droite va sur les piquets de grève**, via ses députés et ses conseillers régionaux qui apportent leur soutien, montrent qu'ils se soucient du bien-être des salarié-es, de leur devenir, etc. C'est très difficile à combattre et très perturbant pour nous.
- **On entend régulièrement qu'il y aurait un sursaut citoyen** et une indignation citoyenne si l'extrême-droite arrivait au pouvoir, mais on voit bien que ça ne se passe pas ainsi, on le constate au niveau local dans les collectivités territoriales qui sont administrées par l'extrême droite, au niveau des territoires où il y a des députés extrême droite. Mais l'élection de l'extrême-droite provoque un regain d'activité pour aller discuter avec les gens.
- **Quand on regarde l'international**, les pays où l'extrême-droite est arrivée au pouvoir, nous ne voyons pas de sursaut citoyen, car cette arrivée s'accompagne d'un ultralibéralisme autoritaire. Les gens sont tellement écrasés que ça devient difficile de s'organiser. Mais en Italie, des syndicats de base, des collectifs de quartier ont organisé des grèves qui ont bloqué les ports pour refuser l'avitaillement des bateaux d'armement à destination d'Israël...

## Elle répond à quelques questions sur l'extrême-droite et les syndicats, dont voici l'essentiel :

- **Quel syndicalisme d'extrême-droite ?** Un syndicat d'extrême-droite, ça ne prend pas trop. Il y a des tentatives de création, régulièrement dans l'éducation nationale, des espèces de collectifs de professeurs, mais ça ne dure pas très longtemps.
- **L'extrême-droite se tourne vers des syndicats** qui, de plus en plus, glissent vers l'extrême droite. On l'a bien vu dans l'éducation nationale avec le syndicat action et démocratie qui est à la CGC.
- **Sur l'entrisme** de l'extrême-droite dans les syndicats, c'est super difficile de répondre. Des enquêtes au moment des échéances électorales montrent autant d'affinités d'extrême-droite chez Solidaires que dans la CFTC, ce qui nous avait un peu surpris au moment des élections municipales.
- **Inquiétant**, de plus en plus de camarades disent que, finalement peut-être, Le Pen et Bardella comprennent vraiment les préoccupations des salarié-es. C'est en lien avec les présences aux piquets de grève.

## Quelques réponses aux questions diverses :

- **Les élu-es** d'extrême-droite pèsent dans des commissions européennes où ils siègent, notamment toutes les commissions qui ont trait à la liberté de disposer de son corps, ils font pression contre le droit à l'IVG, pour réduire la définition du viol.
- **La bataille culturelle** est essentielle, par exemple expliquer pourquoi on ne va pas aller au Relay dans la gare, ni au Relay H dans certains hôpitaux qui appartiennent à Bolloré. Bardella prévoit de proposer à Cyril Hanouna la direction de l'Arcom en cas de victoire électorale. C'est terrifiant. Les personnes en perte d'autonomie se referment sur un espace restreint, sont souvent devant les écrans et ces fameuses chaînes d'info.
- **La question des réseaux sociaux** est prégnante, Bardella a un compte TikTok qui contient énormément de jeux, il se montre au marché et explique que c'est plus simple de cuisiner et d'en prendre le temps. Lors des dernières élections allemandes, la personnalité politique qui avait le plus d'abonnés sur TikTok et sur Instagram, c'est un néonazi.
- **La dimension raciste xénophobe** de l'extrême droite, le discours du RN « on est chez nous, les nôtres d'abord, etc. », sont toujours présents en filigrane, le GISTI produit des petits fascicules sur les idées reçues sur les migrant-es et les sans papier. Ce sont des outils très précieux pour avoir des chiffres concrets, des éléments de discussion, etc.

Pour lire le compte-rendu en entier, cliquer [ici](#).